

Plan national d'actions en faveur du Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata*



Ministère de l'Environnement de l'Énergie et de la Mer
Suivi par la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Lorraine

www.developpement-durable.gouv.fr



DESCRIPTION DU SONNEUR À VENTRE JAUNE

Ce petit Amphibien, qui ne dépasse que rarement les 6 cm, mêle à la fois la discrétion par sa couleur dorsale terne rehaussée de petites épines noires et l'alarmante coloration jaune et noire de son ventre synonyme de toxicité. Il est donc facilement reconnaissable par cette coloration ventrale et la forme de sa pupille en forme de cœur, unique chez les Amphibiens autochtones de France métropolitaine.



Répartition

C'est une espèce d'Europe centrale qui s'étend de la France à l'ouest jusqu'aux pays des Balkans à l'est. Sa régression est globale et des extinctions locales ont été constatées en de nombreux points de son aire de répartition notamment en France. Au niveau national, le Sonneur à ventre jaune est présent dans 18 régions et particulièrement bien représenté dans certains départements de Lorraine, Franche-Comté, Limousin et d'Auvergne mais moins fréquent ailleurs : 14 départements ne comptent pas plus de 5 stations connues.

Habitats

Le Sonneur à ventre jaune utilise différents types de zones aquatiques pour sa reproduction, qui partagent à peu près toutes un caractère pionnier, particularité qui le distingue d'une grande partie des autres Amphibiens de nos latitudes. En effet ces zones peuvent être des ornières créées par des véhicules, des vasques et flaques d'eau, des fossés, des mares, des zones de source, des petits ruisseaux ou torrents, bras morts, cuvettes de chablis etc.

Son habitat terrestre, utilisé pendant une grande partie de sa vie comme de nombreux Amphibiens, est assez peu connu. Il semblerait qu'il utilise les galeries de micromammifères, les anfractuosités du sol dans un rayon de plusieurs dizaines de mètres autour de sa zone de reproduction.

Longévité

Dans la nature, l'espérance de vie moyenne serait d'une dizaine d'années mais des sonneurs de plus de 15 ans ont déjà été capturés (au moins 36 ans en captivité). Ce point est un atout indéniable dans la stratégie de conservation de cette espèce.

Reproduction

La maturité sexuelle est atteinte vers 2-3 ans. La fécondité et le succès reproducteur sont faibles mais généralement compensés par une grande longévité. Sa reproduction s'étale en moyenne d'avril à octobre avec un optimum entre mai et juin puis en août. Comme pour de nombreuses espèces, la période d'activité est variable selon les régions.



La femelle du Sonneur à ventre jaune pond ses œufs en petits chapelets, et peut fractionner ses pontes dans l'espace et les étaler dans le temps. En ne mettant pas « tous ses œufs dans le même panier », elle compense en partie le risque lié à l'assèchement des petites pièces d'eau.

Le têtard, adapté aux milieux temporaires, se développe rapidement en comparaison aux autres Amphibiens.

Son nom témoigne du chant plaintif que les mâles émettent pour appeler les femelles et marquer leur territoire. Ce chant, rarement audible à plus de 50 mètres, est souvent comparé au son d'une cloche.

Régime alimentaire

Il se compose principalement d'Arthropodes (Diptères, Coléoptères, araignées...) et de Mollusques Gastéropodes.

MENACES



La perte et la fragmentation de ses habitats

C'est la cause majeure de déclin des amphibiens en général et du Sonneur à ventre jaune en particulier. L'aménagement du territoire pour les activités économiques et de vie de l'homme conduit à :

- la destruction des habitats forestiers et prairiaux du sonneur mais également la remise en état de milieux pionniers favorables (carrière...);
- la création de coupures entre les zones favorables à son développement ou la perte de ses corridors écologiques;
- la perturbation des fonctionnalités du réseau hydrographique : captage des sources, canalisation ou détournement des cours d'eau...
- la perte des petites pièces d'eau au profit de bassins d'agrément inintéressants pour le Sonneur à ventre jaune.

La dégradation ou les modifications de ses habitats

Plusieurs causes, moins visibles, sont mises en avant :

- la déprise agricole
- l'intensification des pratiques agricoles et forestières;
- le drainage des zones humides;
- la viabilisation des chemins autrefois agricoles ou forestiers.

De plus, la richesse de ces petites zones humides est bien souvent sous-estimée.

Les pratiques de loisirs

Le développement des activités de loisir (VTT, moto, 4x4, quad...) représente une menace par la répétition des passages sur un même secteur (en période de reproduction de l'espèce).

Le changement climatique

Chez le Sonneur à ventre jaune, l'intensification et l'augmentation des périodes de sécheresse liées au changement climatique risquent de rendre les pièces d'eau temporaires plus sensibles à l'assèchement. La fréquence plus élevée de ces événements secs durant les mois de mai, juin, juillet et parfois août pourrait contribuer au déclin de l'espèce.

La faiblesse des populations en limite d'aire de répartition

Ce constat d'hypersensibilité aux changements environnementaux des populations situées en marge d'aire de répartition relève de plusieurs éléments : la faible densité des stations de l'espèce, et les faibles effectifs des populations, conduisent à l'isolement géographique, puis génétique. Une fois isolée, une population ne peut compter

que sur ses propres ressources (génétiques, effectifs...) pour faire face aux perturbations.

Pour le Sonneur à ventre jaune, c'est sur les franges ouest et nord de son aire de répartition que le déclin est le plus prononcé.

La prédation par des espèces introduites

C'est une menace globale pour tous les Amphibiens, dont le sonneur, avec l'introduction de poissons, de Tortues de Floride, d'Écrevisse de Louisiane qui causent des dégâts importants aux populations.



Les prélèvements

L'impact de cette menace avérée est difficile à estimer. Il s'agirait de prélèvement par les terrariophiles ou pour constituer des appâts pour la pêche ou bien encore pour des utilisations scientifiques.

Les pollutions et maladies

Plusieurs études ont montré que l'augmentation de l'utilisation des fertilisants et des pesticides explique en partie le déclin de l'espèce, que ce soit en agissant sur la ressource alimentaire ou sur les individus.

Par ailleurs, les maladies émergentes provoquées par des champignons et des parasites sont des menaces potentielles à ne pas négliger; par exemple la chytridiomycose qui n'a, pour l'heure, pas été détectée chez le Sonneur à ventre jaune.

La destruction volontaire de l'espèce

Phénomène difficile à évaluer motivé par la peur ou le dégoût des Amphibiens dont les conséquences sont certainement très locales.

UN OUTIL DE PROTECTION : LE PLAN NATIONAL D' ACTIONS

Qu'est-ce qu'un PNA ?

C'est un document d'orientation non opposable visant à définir les actions nécessaires à la conservation et à la restauration des espèces les plus menacées afin de s'assurer de leur bon état de conservation.

Il est composé de 4 axes

- le développement des connaissances
- les actions de gestion et de restauration
- les actions de protection
- l'information et la formation

Une réponse aux engagements internationaux et communautaires

La France s'est engagée à assurer un état de conservation favorable aux espèces listées dans les annexes des conventions internationales qu'elle a ratifiées. Au niveau européen, l'UE a adopté les directives oiseaux et habitats, faune, flore, dont l'objectif est de garantir un état de conservation favorable des habitats et des espèces. Les annexes de ces directives comprennent des listes d'espèces au statut particulier, le Sonneur à ventre jaune y est inscrit.

À ce titre, La France s'engage à mettre en œuvre les plans d'action internationaux en faveur des espèces concernées.

Des programmes similaires aux plans nationaux d'actions ont par ailleurs été mis en place dans de nombreux pays. Le partage d'expériences et de compétences peut ainsi permettre de gagner un temps précieux pour enrayer le déclin des espèces concernées.

Des moyens financiers

Les plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées mobilisent des moyens financiers importants, soit directement, soit dans le cadre de politiques publiques parallèles, telles que Natura 2000, les aires protégées, l'aménagement du territoire, le développement de l'agriculture et de la sylviculture durables, etc.



Des actions réalisées en concertation

La France a choisi la voie de la concertation pour une meilleure intégration des actions par les acteurs de terrain. Le PNA Sonneur à ventre jaune a été élaboré et mis en œuvre avec tous les acteurs concernés :

- le Ministère en charge de l'Écologie
- la DREAL coordinatrice : DREAL Alsace-Lorraine-Champagne Ardennes.
- l'opérateur du plan : ECOTER
- les DREALs des régions concernées.
- les collectivités territoriales et les établissements de coopération intercommunale.
- les établissements publics (MNHN, CRPF, ONF, ONCFS, ONEMA, Agences de l'Eau, Parc nationaux...) et autres partenaires scientifiques et techniques.
- les associations de protection de la nature et le réseau de bénévoles.
- les acteurs socioprofessionnels.

LES ACTIONS DU PLAN

Animation

1. **Animer et suivre le Plan**
2. **Mettre en œuvre le PNA au niveau régional**



Connaissance

3. **Lancer** des missions d'études et de recherches sur l'espèce en France
4. **Évaluer** l'efficacité d'une intervention sur une population isolée de faible effectif
5. **Améliorer** la connaissance de la répartition de l'espèce
6. **Centraliser** la connaissance, la redistribuer et échanger



Conservation

7. **Renforcer** la prise en compte de l'espèce dans les activités de production et dans l'aménagement des territoires
8. **Développer et valoriser** les pratiques agricoles favorables à l'espèce
9. **Développer et valoriser** les pratiques sylvicoles favorables à l'espèce
10. **Développer et valoriser** les pratiques d'exploitation de carrières favorables à l'espèce
11. **Améliorer** l'entretien courant des espaces verts et dépendances vertes
12. **Protéger** les stations les plus sensibles
13. **Gérer** les petites stations de manière conservatoire.
14. **Connecter** les stations isolées et les prendre en compte dans l'aménagement du territoire



Sensibilisation

15. **Mettre en place** une communauté de veille
16. **Développer** une synergie en faveur de l'espèce sur les sites du réseau Natura 2000
17. **Participer** aux politiques de gestion des grands et moyens cours d'eau
18. **Sensibiliser** au maintien des petites zones humides
19. **Mettre en place des actions** de communication sur l'espèce et lancer des actions de sensibilisation auprès du plus grand nombre



ILS EN PARLENT...

Jeanne-Marie Roux Fouillet

Chargée de mission pour les espèces faune : reptiles, amphibiens, poissons d'eau douce et invertébrés, Bureau de la faune et de la flore sauvages, ministère chargé de l'écologie.

Le déclin des amphibiens, qui est avéré et multifactoriel, est une grave menace pour la biodiversité, tant pour la valeur intrinsèque de ces espèces que parce que les amphibiens participent au maintien de l'équilibre des écosystèmes. Leur mode de vie à la fois terrestre et aquatique les rend particulièrement vulnérables aux dérèglements environnementaux. Mener une stratégie pour sauvegarder les espèces les plus menacées de ce groupe et empêcher la perte ou la dégradation de leurs habitats est primordial. On considère généralement que la diversité chez les Amphibiens est un indicateur de la santé des écosystèmes.

Le plan national d'actions (PNA) en faveur du Sonneur à ventre jaune est le premier mis en place pour un amphibien (2011). Le Sonneur fait également partie des espèces déterminantes Trame verte et bleue et est pris en compte par la stratégie de création des aires protégées (SCAP). Mobiliser les différents acteurs pouvant agir pour la conservation des amphibiens constitue une priorité. Ce petit crapaud ne manque pas d'originalité d'un point de vue biologique. La couleur camouflage de son dos, sa face ventrale bigarrée de jaune et noir comme signal de défense, sa pupille en forme de cœur sont parmi les prodiges que la nature a su créer.

Le Sonneur à ventre jaune est devenu rare et menacé. Protégeons-le avec ce PNA !

Julian Pichenot

Biologiste Écologue consultant.

Amphibien emblématique, le Sonneur à ventre jaune suscite l'intérêt des naturalistes et des scientifiques. Qui s'intéresse à son mode de vie, découvre qu'il est complexe et rempli de contradictions. Tantôt perçu comme une espèce casanière et peu mobile par les uns, il est au contraire mobile et nomade pour les autres... Cette complexité accentue les difficultés de mise en place d'une gestion conservatoire en faveur de l'espèce.

En réponse à l'instabilité de son habitat, la stratégie adaptative du Sonneur à ventre jaune serait une affaire de compromis biologiques. Peut-être y aurait-il là une leçon à en tirer ?

Sans doute pourrions-nous aussi, trouver des compromis pour faire en sorte que les activités humaines qui entretiennent l'habitat du Sonneur à ventre jaune ne contribuent pas d'un autre côté à le menacer ?

En déclinant des actions visant à combler nos lacunes sur l'écologie de l'espèce, à renforcer sa protection, à maintenir ou restaurer la connectivité fonctionnelle des réseaux écologiques, mais aussi à sensibiliser le public, il ne fait nul doute que ce PNA apportera des solutions locales appropriées pour mieux préserver cette espèce en déclin.

Victoria Michel

Chargée de mission à l'association Bufo, animatrice du Plan régional d'actions Sonneur en Alsace.

En Alsace, la déclinaison régionale du PNA a débuté en 2012 avec pour principal objectif de maintenir le Sonneur à ventre jaune dans un bon état de conservation sur notre territoire. Pour cela, plusieurs pistes d'actions et de réflexions ont été proposées comme la réalisation de prospections, de suivis et d'études génétiques dans le but d'améliorer nos connaissances de l'espèce. Cette connaissance, qui est l'élément central, l'essence même nécessaire à sa bonne prise en compte.

En parallèle, des actions concrètes, de création ou de restauration de zones humides sont réalisées grâce à de nombreux partenaires comme les communes, les départements, le conservatoire d'espaces naturels, l'ONF ou encore les exploitants de carrières. Qu'ils trouvent dans ces quelques mots l'expression de ma gratitude pour le travail réalisé. N'oublions pas les actions de communication et de sensibilisation grandement facilitées par les couleurs vives, la pupille en forme de cœur et les mœurs également diurnes de cet animal étonnant.

L'animation du PRA nous confère une légitimité plus importante et nous permet de développer les contacts afin de prôner une meilleure prise en compte de l'espèce et de ses habitats. Le chemin parcouru est déjà important, mais il n'en reste pas moins truffé de quelques ornières pour l'avenir...

L'ORGANISATION DU PLAN AU NIVEAU NATIONAL



CONTACTS



Office national des forêts

2 avenue de St Mandé – 75570 PARIS Cedex 12

www.onf.fr

La liste des contacts actualisés
se trouve à l'adresse suivante :

[www.onf.fr/pnaa/sommaire/pnaamphibiens/
plancrapaud/20150317-125009-286719/@@index.html](http://www.onf.fr/pnaa/sommaire/pnaamphibiens/plancrapaud/20150317-125009-286719/@@index.html)

Février 2016
Rédacteur : Office national des forêts
Réalisation, impression : Imprimerie ONF
Photos : C. Baudran, E. Bonnaire, M. Debroize
Cartographie : Société herpétologique de France



Ministère
de l'environnement,
de l'énergie
et de la mer

